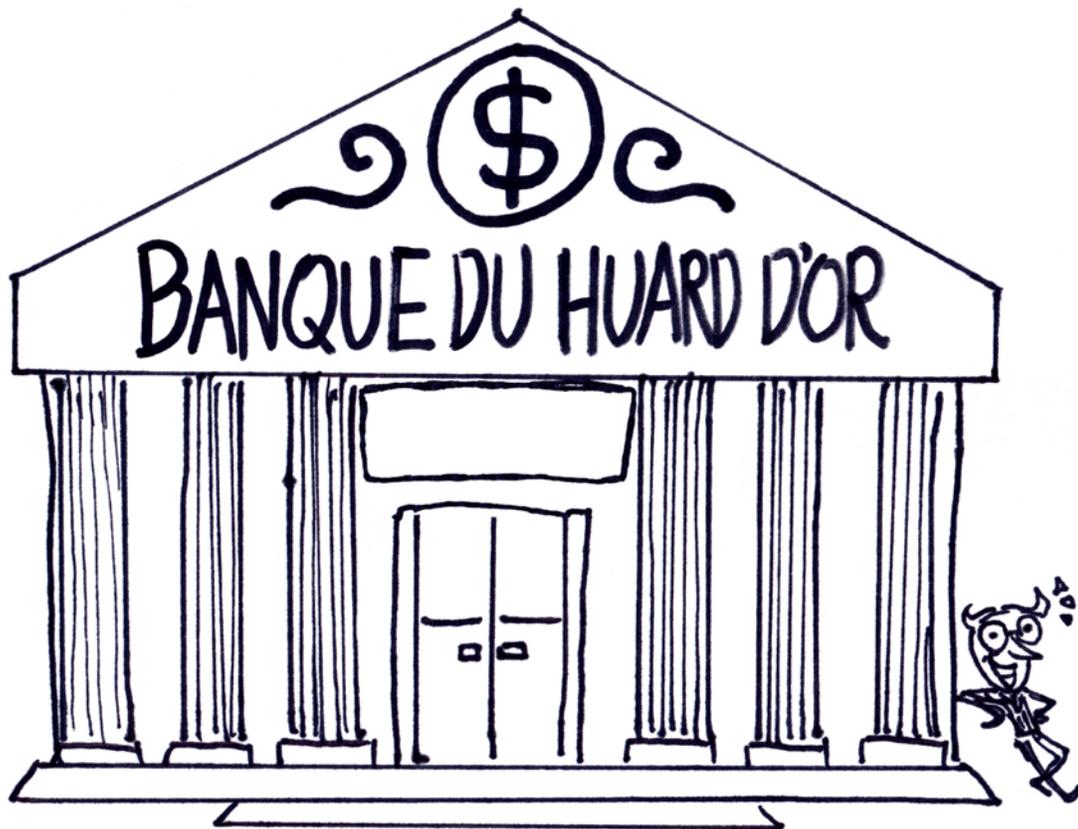


Série de fiches d'éducation financière

Avoir un compte dans une institution financière



Idée originale



Réalisation

Chantale Audet et Amélie Bourret
Autrement dit – www.autrementdit.ca

Collaboration

- Lili Plourde, directrice générale d'Autisme Québec
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de Québec
- Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et Déficience physique du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Illustrations

Charles-David Laflamme

Révision linguistique

David Rancourt

Graphisme

Stéphanie Rivet – Pulsation graphique

Cette fiche fait partie d'une série de fiches d'éducation financière. Les fiches sont gratuites et libres d'utilisation. Merci de les citer quand vous les utilisez.

Elles ont été rédigées en langage clair et simple pour en faciliter la compréhension et l'utilisation.

Un conseil pratique

Consultez la fiche *Introduction à la série de fiches d'éducation financière*. Elle vous donnera une vue d'ensemble de tous les thèmes abordés.

Comment citer cette publication

Autisme Québec. *Avoir un compte dans une institution financière. Série de fiches d'éducation financière*. Québec, 2020.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020
ISBN 978-2-925115-00-7

Remerciements

Cette série de fiches d'éducation financière a été conçue avec le soutien de nombreuses personnes. Ces personnes ont généreusement accepté de partager leur expérience pour choisir les sujets les plus pertinents, elles ont commenté les nombreuses versions rédigées et elles ont fait part de leurs suggestions tout au long du développement.

Un sincère merci à toutes ces personnes, donc, personnes autistes, parents, intervenants et spécialistes de la gestion des finances personnelles.

Plus spécifiquement :

Mathieu Bérubé-Le May, Christophe Comeau, Brigitte Coutu, Léonie Dancause, Madeleine Gagne, Francine Hamel, Charles-David Laflamme, Marie Lambert, Lucie Latour, Élisabeth Le May, Justin Matte, Andrée Paradis, Jean-François Picard, Laurent Rainville, Alain Rheault, Jacinthe Rochette, Anne Seigneur

Aussi, nous souhaitons remercier d'autres personnes qui ont jeté leur regard sur les fiches de façon ponctuelle. Elles se reconnaîtront sûrement !

Merci à l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) pour la subvention accordée dans le cadre du Programme de soutien aux organismes de promotion.

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de l'Autorité des marchés financiers. Les informations, opinions et avis exprimés n'engagent que la responsabilité d'Autisme Québec. Un merci tout spécial à Camille Beaudoin, Nathalie Depocas et Valérie Sauvé.



Avoir un compte dans une institution financière

Cette fiche t'expliquera comment choisir une institution financière et y ouvrir un compte.

Voici ce que tu y trouveras :

- 1. Pourquoi avoir un compte**
- 2. Choisir une institution financière**
- 3. Types de comptes et de forfaits**
- 4. Ouvrir un compte**

1 Pourquoi avoir un compte

Pour pouvoir gérer ton argent, il est important d'avoir un compte dans une institution financière, que ce soit une banque ou une caisse.

Savais-tu ?

Une institution financière, c'est une autre façon de nommer une banque ou une caisse.



Il y a plusieurs bonnes raisons d'ouvrir un compte :

- Pour garder ton argent en sécurité
- Pour faire différentes opérations : payer des factures, faire des chèques, retirer de l'argent, etc.
- Pour que ton employeur ou le gouvernement puisse y déposer automatiquement l'argent qu'il te doit
- Pour épargner de l'argent
- Pour emprunter de l'argent quand tu auras un achat important à faire

2 Choisir une institution financière

Il y a plusieurs institutions financières. Comment savoir laquelle te convient le mieux ?

Tu peux considérer ces trois critères pour choisir une institution financière :

- Tes besoins
- Les frais des services
- La façon dont tu veux faire des opérations

Certaines personnes choisissent l'institution financière que les membres de leur famille fréquentent déjà.

Si c'est ce que tu prévois faire, tu peux leur demander s'ils sont satisfaits et voir avec eux s'il s'agit d'un bon choix pour toi. Ils peuvent peut-être même te présenter leur conseiller.

Un site Web pour t'aider

Cet outil en ligne sur le site du gouvernement du Canada peut t'aider à trouver une institution financière qui correspond à tes besoins :

<https://itools-ioutils.fcac-acfc.gc.ca/ACT-OCC/SearchFilter-fra.aspx>

Tes besoins

Pour choisir les services et le forfait les plus utiles pour toi, tu dois savoir ce que tu veux faire avec ton compte.

Par exemple, tu souhaites retirer de l'argent, faire des achats et payer des factures ? Il te faut alors choisir un compte permettant de faire des opérations.

Tu souhaites épargner de l'argent pour un achat futur ? Un compte d'épargne est un bon choix.

Les frais des services

Certains types de comptes et certains services de ton institution financière peuvent impliquer des coûts.

Il est important de t'informer de ces coûts.

Ainsi, tu sauras à quoi t'attendre dès l'ouverture de ton compte et tu n'auras pas de mauvaises surprises.

Il est possible d'avoir des comptes sans frais ou à coût léger. Certaines institutions financières donnent des rabais sur les frais aux étudiants, aux personnes vivant avec un handicap ou aux personnes qui conservent un montant d'argent minimum dans leur compte.

La façon dont tu veux faire des opérations

Les mêmes opérations peuvent être faites de différentes façons :

- Sur Internet, avec l'application mobile ou le site Web d'une institution financière
- Au guichet automatique
- Au comptoir d'une institution financière, avec l'aide d'un employé

Au moment de choisir ton institution financière, c'est donc une bonne idée de réfléchir à la façon dont tu voudras faire la plupart de tes opérations.

Par exemple, si tu penses faire la majorité de tes opérations en ligne, tu peux t'informer de la qualité de l'application mobile ou du site Web de l'institution financière. Pour t'informer, tu peux :

- Demander à ton entourage
- Lire les commentaires d'autres utilisateurs sur le Web
- Regarder si le site Web de l'institution financière présente ses services mobiles

Si tu penses plutôt faire tes opérations au guichet automatique, c'est alors une bonne idée de vérifier que l'institution que tu choisis a plusieurs guichets et qu'ils sont faciles d'accès pour toi.

Enfin, si tu prévois faire tes opérations au comptoir, il peut être pratique d'avoir ton compte dans une institution financière qui a une succursale près de chez toi.

3

Types de comptes et de forfaits

Il existe différents types de comptes et de forfaits. Ce n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Il faut choisir ceux qui conviennent à tes besoins.

Lorsque tu ouvriras ton compte, la personne de l'institution financière voudra connaître ta situation et tes besoins, pour pouvoir bien te conseiller. Par exemple, elle pourrait te demander le nombre de transactions que tu penses faire par mois.

Il sera plus facile pour toi de lui répondre si tu y as déjà réfléchi. Voici le type de questions que tu peux te poser pour te préparer :

- Est-ce que tu voudras régulièrement retirer de l'argent de ton compte ?
- Voudras-tu payer tes petits achats (ex. : un achat au dépanneur, un repas du midi) avec de l'argent comptant ou avec une carte de débit ?
- Voudras-tu payer tes plus gros achats (ex. : ton matériel scolaire) avec de l'argent comptant ou avec une carte de débit ?
- As-tu beaucoup de factures à payer et de chèques à faire ?
- Combien d'argent au minimum penses-tu conserver dans ton compte ?

Tu peux noter tes réponses et les apporter à ton premier rendez-vous avec un conseiller.

Un bon truc

Toutes les questions sont bonnes ! Note-les pour les apporter à ton premier rendez-vous.



Comptes

Les deux principaux types de comptes sont le compte chèques et le compte d'épargne.

La grande différence entre les deux est que le compte chèques est utilisé pour faire des opérations alors que le compte d'épargne sert plutôt à épargner de l'argent.

Si tu ouvres seulement un compte d'épargne, vérifie s'il te permet de faire toutes les transactions dont tu as besoin, par exemple le paiement de factures sans frais.

Tu peux prendre connaissance des autres différences entre ces types de comptes en consultant le lien suivant :

Module 2 : Services bancaires

www.canada.ca/fr/agence-consommation-matiere-financiere/services/vos-outils-financiers/bancaire/bancaire-2/2.html

Forfaits

Il peut être avantageux de choisir un forfait.

Quand tu choisis un forfait, tu paies un montant fixe chaque mois à l'institution financière pour pouvoir faire des opérations : retrait, chèque, virement, paiement par débit, etc.

Certains forfaits permettent un nombre d'opérations maximum. Dans ces cas, si tu en fais plus que le nombre que ton forfait te permet, tu devras payer des frais pour chaque transaction supplémentaire.

Encore une fois, il te faudra avoir une idée de tes besoins. Prévois-tu faire plusieurs opérations par mois ou seulement quelques-unes ? Pour faire un bon choix, tu peux obtenir l'aide du conseiller que tu rencontreras.

Bon à savoir

Il est possible d'avoir plus d'un compte. Chacun pourra répondre à tes différents besoins.



Savais-tu ?

Il n'y a pas de frais pour faire des dépôts.



Il est toujours possible de changer de forfait si jamais tu t'aperçois que tu n'as pas fait le bon choix ou que tes besoins changent. Tu peux appeler ton institution financière pour avoir de l'aide.

4 Ouvrir un compte

Ouvrir un compte n'est pas très compliqué. Dans la plupart des cas, il faudra te rendre à l'institution financière que tu as choisie et prévoir amener avec toi deux pièces d'identité.

Un bon truc... pour gagner du temps

Prendre un rendez-vous avant de te rendre à l'institution de ton choix peut te faire gagner du temps.



Prouver ton identité

Il est normal que l'on te demande de prouver ton identité.

Voici des exemples de pièces d'identité acceptées :

- Ta carte d'assurance maladie
- Ton certificat de naissance
- Ton permis de conduire
- Ton passeport

D'autres pièces d'identité peuvent être acceptées.
Tu pourras t'informer auprès de l'institution financière
que tu as choisie.



Pour ouvrir un compte, il est nécessaire de prouver son identité.
N'oublie pas d'apporter des pièces d'identité.

On refuse de t'ouvrir un compte ?

Si une institution financière refuse de t'ouvrir un compte,
informe-toi pour connaître tes droits.

Dans le cas où ta demande a été faite dans une banque,
tu peux t'adresser à :

Agence de la consommation en matière financière du Canada

1 866 461-2232

Dans le cas où ta demande a été faite dans une caisse,
communique avec :

Autorité des marchés financiers

1 877 525-0337

À retenir

- Tu peux choisir l'institution financière qui te convient le mieux, en fonction :
 - De tes besoins
 - Des frais qu'elle demande
 - De la façon dont tu veux faire des opérations
- Il est pratique d'avoir au moins un compte qui te permet de faire des opérations.

Tu es prêt à ouvrir ton compte ?

- Prends rendez-vous dans l'institution financière de ton choix.
- Apporte deux pièces d'identité.